

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 AVRIL 2008

Le quatorze avril deux mille huit à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Sartilly, dûment convoqués par le Président se sont réunis à la communauté de communes sous la présidence de M. Claude FOURRE, Président.

Etaient présents Mme BRUNAUD-RHYN Catherine, Mme GASTEBOIS Maryvonne, M. THOUVENOT Jacques Vice-présidents,

Mrs les délégués représentant les communes de :

- ANGEY : M. LEMONNIER Alain
- BACILLY : M. DEBON Jean-Pierre, M. QUINTON Eric, M. PICHON Jacques
- CAROLLES : M. SEVIN Jean-Marie, M. LOISEAU Philippe, M. GUILLOUX Aymerick
- CHAMPEAUX : M. JOUSSEAUME Pascal
- CHAMPCEY : M. HEON Philippe
- DRAGEY-RONTHON : M. FOLLAIN Hubert, Mme LEPRODHOMME Sandrine
- GENETS : M. LALISSE Allain, M. DUTEIL René
- LOLIF : M. BACHOTET Philippe, M. ANDRE Alphonse
- MONTVIRON : M. ROBIDAT Serge, M. LAMBERT Gaëtan, M. JOUENNE Laurent
- ST JEAN LE THOMAS : Mme LAINE Geneviève
- ST PIERRE LANGERS : M. HERBERT Georges, M. LEGRAND Bernard, Mme LEFEVRE Nadine
- SARTILLY : M. RAULT Denis, M. LUCAS Jean-Pierre, Mme GOUELLE Solange

Etaient Absents Représentés :

- Mme LORE Monique représentée par M. LASIS Claude
- Mme GROSFILS Sophie représentée par M. MARTIN Gilbert
- M. DATIN Jean-Luc représenté par M. CHAPDELAIN Jean
- M. BACHELIER Alain représenté par M. GONTHIER Dominique

Excusés :

Absents : Mme GIARD Claudine, M. JOLLY Thierry

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme GASTEBOIS Maryvonne

Date de convocation : 8 avril 2008

Nbre de conseillers en exercice : 36 / Nbre de conseillers présents : 33

Affiché le : 15 avril 2008

Liste des documents remis :

1° Documents Budgétaires :

- Document de préparation budgétaire par article et par service - ratios ;
- Tableau des Participations 2008
- Liste du personnel - Coût Service Jeunesse
- Dette au 1^{er} janvier 2008 :- Communauté de Communes- Zone d'activité
- Etat de notification des Taux d'imposition 2008 / Attributions diverses
- Investissement - Détail par Opérations

2°) Projets de délibérations : - indemnités de fonctions au président et aux vice-présidents ; location atelier 2 ; représentation dans les différents organismes.

VOTE du Budget Primitif 2008

Présentation par M. FOURRE Claude Président et Mme DENIZANE Francine Trésorière :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 - Charges à caractère général	639 039.86
012 - Charges de Personnel	567 000.00
023 - Virement à la Section Investissement	184 000.00
042 - Opérations d'ordre (amortissements)	35 439.70
65 - Autres charges de gestion courante	817 600.00
66 - Charges financières	74 100.00
67 - Charges exceptionnelles	50 100.00

Soit un total de Dépenses de Fonctionnement de 2 367 279.56 €

RECETTES

002 - Excédent 2007 reporté	118 479.56
013 - Atténuation de charges	6 000.00
70 - Produit des services	46 500.00
73 - Impôts et Taxes	1 601 000.00
Dont 933 000 € Contributions directes	
668 000 € Taxe Ordures Ménagères	
74 - Dotations et Participations	526 800.00
Dont 281 000 € DGF	
79 000 € CAF (Contrat Enfance / Temps Libres)	
59 000 € Subvention Département Transport Scolaire	
75 - Autres produits de gestion	65 000.00
Dont 48 000 € Loyers de Gendarmerie	
77 - Produits exceptionnels	3 500.00

Soit un total de Recettes de Fonctionnement de 2 367 279.56 €

ETAT DES TAUX D'IMPOSITION 2008

<i>Taxe/Taux</i>	<i>TAUX 2007</i>	<i>TAUX 2008 (+2.5%)</i>	<i>BASES 2008</i>	<i>PRODUIT ATTENDU 2008 (+2.5%)</i>
TAXE HABITATION	4.90	5.02	6 793 000	341 009
TAXE FONCIERE Propriétés bâties	7.55	7.74	4 370 000	338 238
TAXE FONCIERE Propriétés non bâties	17.34	17.77	696 600	123 786
TAXE PROFESSIONNELLE	2.32	2.38	2 551 000	60 714
TP ZONE	5.80	5.94	664 200	39 453
			TOTAL	903 200

Coefficient de variation proportionnelle soit 1.024999, Soit une **augmentation de 2.5%**

Cette augmentation des taux est approuvée par 31 voix pour et 2 abstentions.

Allocations compensatrices attendues	25 326
Taxe foncière (non bâti)	3 659
Taxe professionnelle	1 524
TOTAL	30 509

ATTRIBUTIONS DIVERSES 2008

	2007	2008
Fonds départemental de la Taxe Professionnelle	34 620	11 399
Dotation Compensation des EPCI	15 866	16 031
DGF (0.3267% de taux de progression)	280 377	281 293
TEOM (taux à 13.97% inchangé)	625 000	668 672

INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 1 581 920.14 €
soit :

Opération		Dépenses	Recettes
28	ACQUISITIONS DIVERSES - TRAVAUX DE BATIMENTS	75 000.00	
30	LITTORAL	17 500.00	6 250.00
33	VOIRIE	130 000.00	30 000.00
34	COMPLEXE EQUIN - DRAGEY	103 000.00	11 515.00
35	DEFENSE CONTRE LA MER	12 000	3 700
36	SALLE DE SPORT + TERRAIN	330 000.00	60 000.00
<i>Amortissements (Opération Ordre)</i>			35 439.70
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT		184 000.00	
FCTVA globalisé			74 000.00
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		742 420.14	742 420.14
<i>Virement de la section de Fonctionnement (opération Ordre)</i>			184 000.00
TOTAL		1 581 920.14	1 143 624.84
Reste à financer par emprunt		438 295.30 €	

Après délibéré, questions et échanges, l'ensemble du budget, sections de fonctionnement et investissement est approuvé à l'unanimité.

Fixation des indemnités du Président et des Vice-Présidents

Conformément aux articles -L 5211-12 - R 5214-1 du CGCT, le conseil communautaire fixe comme suit les indemnités mensuelles allouées au Président et aux Vice-présidents :

1°) Indemnité mensuelle du Président (-L 5211-12 - R 5214-1 du CGCT)

Indemnité maximale correspondant à une population de 3500 à 9999 habitants, soit 41.25% de l'indice 1015 (soit brut mensuel au 1^{er} mars 2008 : 1 543.27 €)

2°) Indemnité mensuelle des Vice-présidents ayant reçu délégation (L 5211-12 -

R 5214-1) Indemnité maximale correspondant à une population de 3500 à 9999 habitants, soit 16.50% de l'indice 1015 (soit brut mensuel au 1^{er} mars 2008 : 617.31 €)

Approuvé à l'unanimité.

Location Atelier 2

Le Conseil Communautaire,

Considérant la fin de l'occupation précaire de l'atelier 2 accordée à Brière Tony au 31 mars 2008 ;

Vu la demande formulée par le GIE AMBU-MECA (plate-forme d'entretien et de réparations pour ambulances)

Autorise le Président à signer la convention d'occupation précaire à intervenir avec M. Christian BENARD représentant du GIE AMBU - MECA, dont le siège sera implanté zone d'activité route de Carolles.

Cette convention d'occupation précaire, d'une durée de 23 mois, commencera à courir le 15 avril 2008 et se terminera le 15 mars 2010.

Fixe à 400 € HT par mois le montant de l'indemnité d'occupation.

Approuvé à l'unanimité.

Désignation des délégués dans les différents organismes

Association Pays de la Baie (18 communautés et communes du pays) vocation PAYS : La Communauté de Communes sera représentée par le Président Claude FOURRE .

Association Pays de la Baie : Groupe Action Locale Leader :

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au Groupe d'Action Locale LEADER de l'Association Pays de la Baie :

Un membre titulaire : M : GUILLOUX Aymerick

Un membre suppléant : M : FOURRE Claude

SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar (Cd C Sartilly + CdC La Haye Pesnel)

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au SIRTOM de la Baie et de la Vallée du Thar (traitement des déchets) :

Cinq délégués titulaires :

- M.FOURRE Claude
- Mme LORE Monique
- M. HEON Philippe
- M. ROBIDAT Serge
- M. QUINTON Eric

Trois délégués suppléants :

- M BACHOTET Philippe
- M.LAMBERT Gaëtan
- M. HERBERT Georges

Syndicat Mixte des Bassins Versants des Côtiers Granvillais (rivières)

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au Syndicat Mixte des Bassins Versants des Côtiers Granvillais :

Cinq délégués titulaires :

- M. FOURRE Claude
- M. LEPRODHOMME Jean-Claude
- Mme LORE Monique
- M.LEGRAND Bernard
- M. LALISSE Allain

Deux délégués suppléants :

- M. DUTEIL René
- M.JOENNE Laurent

CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales de la Manche)

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales de la Manche :

Un délégué titulaire : Mme GASTEBOIS Maryvonne

Un délégué suppléant : M .RAULT Denis

Syndicat Mixte du SCOT du Pays de la Baie du Mont St Michel

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au Syndicat Mixte du SCOT du Pays de la Baie du Mont St Michel :

Deux membres titulaires :

-M.BACHELIER Alain

-M.SEVIN Jean-Marie

Un membre suppléant :

-M. THOUVENOT Jacques

Syndicat Mixte « Manche numérique » (TIC)

Le Conseil désigne les élus suivants pour représenter la Communauté de Communes de Sartilly porte de la Baie au Syndicat Mixte Manche Numérique :

1°)Au titre de la compétence « Aménagement Numérique du Territoire »

Un délégué titulaire : M. LAMBERT Gaëtan

Un délégué suppléant : M. JOUSSEAUME Pascal

2°) Au titre de la compétence « Assistance à l'Informatique de Gestion »

Un représentant : M. LALISSE Allain

Association MANCHE-ILLE et VILAINE

La Communauté de Communes sera représentée par le Président Claude FOURRE, Président.

Syndicat mixte de gestion des espaces naturels littoraux (littoral)

La Communauté de Communes n'est pas encore adhérente, seule la commune de Genêts est pour le moment représentée.

Association Pays de la Baie : Préparation de la liste des représentants à constituer pour le renouvellement du conseil de développement du Pays (délibération avant le 2 mai 2008)

Le président demande des propositions pour 8 membres représentants au titre du section association, de socio professionnels, de personnes qualifiées. 2 membres élus du Conseil communautaire ou de conseils municipaux des 12 communes.

INFORMATIONS

Signatures données dans le cadre de la délégation du Conseil au Président (M. ROBIDAT)

ARRETE N° 970.08.15

Signature donnée par le Président Serge ROBIDAT du marché suivant :

- Travaux d'impression annuels de la Communauté de Communes avec l'Imprimerie CORBRION SAS - ZI de la Détourbe 50890 Condé sur Vire/ marché à bon de commandes (minimum 2000 € maximum 30 000€) /- durée du marché : de sa notification au 31 décembre 2009.
- montant du bordereau de prix (hors sérigraphie) : 11 368 € HT

ARRETE N° 970.08.18

Signature donnée par le Président Serge ROBIDAT du marché suivant :

- transport du service jeunesse de la Communauté de Communes avec L'entreprise voyages ROLLO SARL 50530 Sartilly/ marché à bon de commandes (minimum 1 500 € maximum 10 000€)
- durée du marché : de sa notification au 31 décembre 2008 avec reconduction possible deux fois soit jusqu'au 31 décembre 2010./- montant du bordereau de prix (TTC) : 10 015 €

ARRETE N° 970.08.25

Signature donnée par le Président Serge ROBIDAT des marchés suivants :
lot 1 couverture bac acier : Entreprise LEONARD et Cie 50400 Granville pour un montant HT de :
113 073.80 € HT + option couverture vestiaires : 7 294.64 € HT/ lot 2 : sol sportif : Entreprise
SOLOMAT 14790 Verson : 65 452.55 € HT avec option (ancrage buts hand ball) /lot 3 : Peinture :
NET PEINTURE 50200 Coutances : 15 000.49 € HT

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 22 avril 2008 à 18 H

Le prochain conseil le mercredi 30 avril à 20H 30. L'ordre du jour portera les délégations au Président et au Bureau et la constitution des commissions.

Séance levée à 19H 40.